



## Compte Administratif 2024

## **Budget Annexe des Parcs de Stationnement payants**

*Séance du Conseil Municipal du 09 avril 2025*

## SOMMAIRE

### **1. Section de fonctionnement**

1.1 Les recettes de fonctionnement

1.2 Les dépenses de fonctionnement

### **2. Section d'investissement**

2.1 Les recettes d'investissement

2.2 Les dépenses d'investissement

### **3. Résultats**

3.1 Résultats de l'exercice 2024

3.2 Affectation définitive des résultats

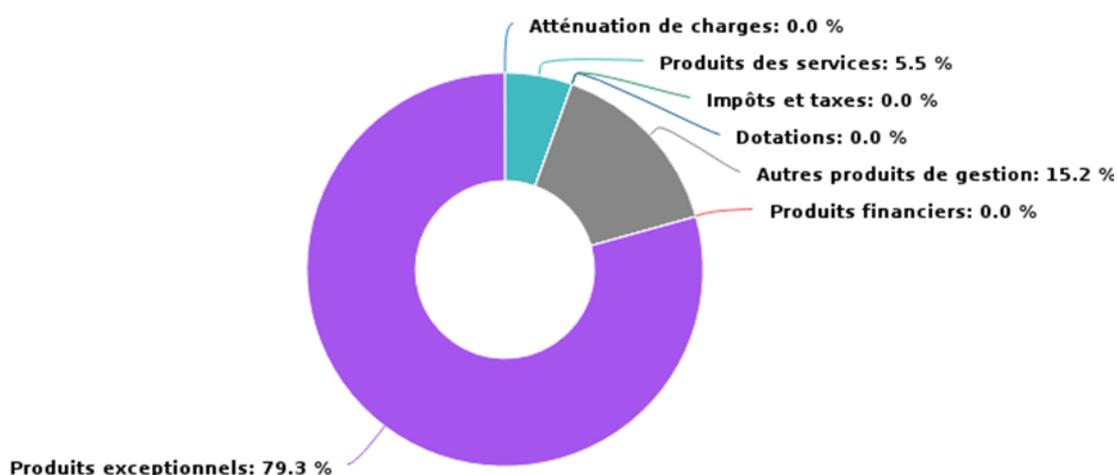
# 1. Section de fonctionnement

## 1.1 Les recettes de fonctionnement

La section de fonctionnement permet d'assurer la gestion courante de l'équipement. Pour les recettes, il s'agit principalement des recettes liées aux produits des services, du domaine et ventes diverses et des autres recettes.

Pour l'exercice 2024, les recettes réelles de fonctionnement s'élèvent à 352 152,4 €, elles étaient de 346 953,34 € en 2023. Elles se décomposent de la façon suivante : 346 953,34 € en 2023. Elles se décomposent de la façon suivante :

Structure des recettes réelles de fonctionnement



Année	CA 2022	CA 2023	CA 2024	2023-2024 %
Impôts / taxes	0 €	0 €	0 €	0 %
Dotations, Subventions ou participations	0 €	0 €	0 €	- %
Recettes d'exploitation	58 887,41 €	63 407,34 €	72 796,67 €	14,81 %
Autres recettes	243 366 €	283 546 €	279 355,73 €	-1,44 %
<b>Total Recettes de fonctionnement</b>	<b>302 253,41 €</b>	<b>346 953,34 €</b>	<b>352 152,4 €</b>	<b>1,5 %</b>

**Les recettes d'exploitation sont composées des chapitres suivants :**

- **Chapitre 70** – Ventes de produits fabriqués, prestations 19 384.18 €

Ce chapitre enregistre le remboursement par le budget principal de 50 % des dépenses de personnel supportées par le budget des parcs de stationnement payants,

- **Chapitre 75** – Autres produits de gestion courante 53 412.49€

Ce chapitre enregistre les recettes de stationnement du parking les Gravieres encaissées par la régie municipale (46 999.74 en 2023).

**Les autres recettes sont composées essentiellement du chapitre 77 (Produits exceptionnels)** qui enregistre la subvention d'équilibre versée par le budget principal au budget annexe des parcs de stationnement Payants soit en 2024 : 276 000 €.

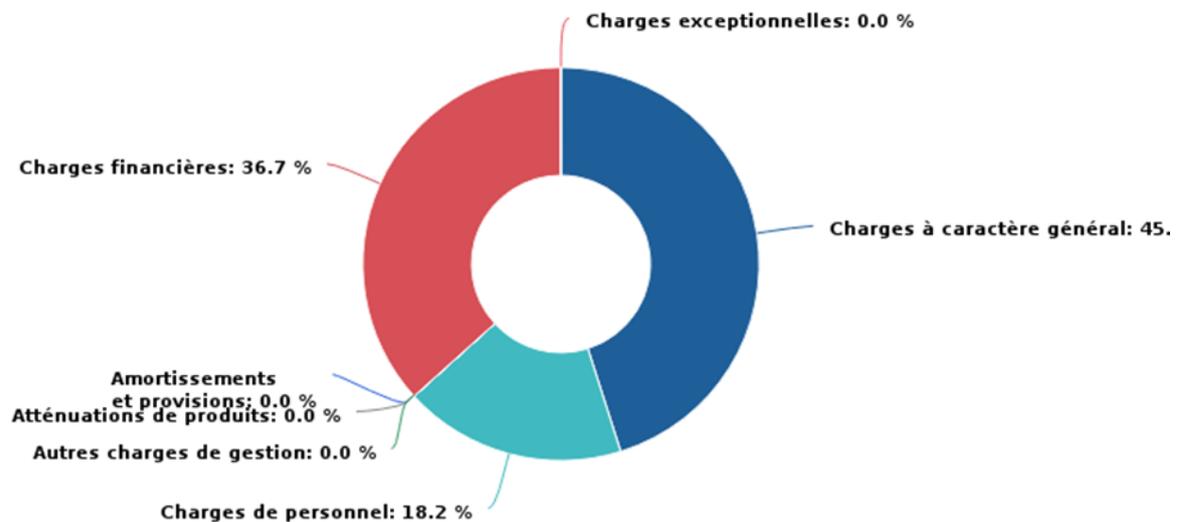
## 1.2 Les dépenses de fonctionnement

Sont retracées ici toutes les dépenses récurrentes de l'équipement dont principalement les dépenses de personnel, les charges à caractère général, les autres charges de gestion courante.

Pour l'exercice 2024, les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à un montant total de 220 735,78 €, elles étaient de 240 592,97 € en 2023.

Elles se décomposent de la façon suivante :

Structure des dépenses réelles de fonctionnement



Année	CA 2022	CA 2023	CA 2024	2023-2024 %
Charges de gestion	99 217,71 €	113 946,45 €	99 613,57 €	-12,58 %
Charges de personnel	40 331,34 €	41 532,04 €	40 074,99 €	-3,51 %
Atténuation de produits	0 €	0 €	0 €	- %
Charges financières	89 280,63 €	85 114,48 €	81 047,22 €	-4,78 %
Autres dépenses	0 €	0 €	0 €	0 %
<b>Total Dépenses réelles de fonctionnement</b>	<b>228 829,68 €</b>	<b>240 592,97 €</b>	<b>220 735,78 €</b>	<b>-8,25 %</b>
opérations d'ordre	3 734.82 €	3 734.82 €	2 642.42 €	
<b>Total Dépenses de fonctionnement</b>	<b>232 751.96 €</b>	<b>244 327.79 €</b>	<b>223 378.20 €</b>	

**Les charges de gestion** sont composées principalement des **charges à caractère général (chapitre 011)**. Elles correspondent aux dépenses courantes de l'équipement (fluides, fournitures, maintenance et entretien du matériel, assurances...) dont 68 401.48 € au titre des loyers « Gros entretien et Renouvellement », « Maintenance » et « Gestion » dus au titre du bail emphytéotique administratif conclu par la ville pour la réalisation du parking souterrain. Elles reprennent également les dépenses d'énergies qui diminuent de 45.12 % (16 200.44 € en 2024 contre 29 521 € en 2023).

**Les charges de personnel (chapitre 012)** reprennent l'ensemble des charges de personnel du service. 50 % des charges de personnel sont remboursées par le budget principal ; l'agent affecté au Parking des Gravieres exécutant également des missions pour le compte de la ville (entretien sous la halle et de la voirie en surface...).

**Les charges financières (chapitre 66)** sont constituées des intérêts dus au titre de l'emprunt souscrit par l'emphytéote pour la réalisation du parking souterrain et de la halle couverte

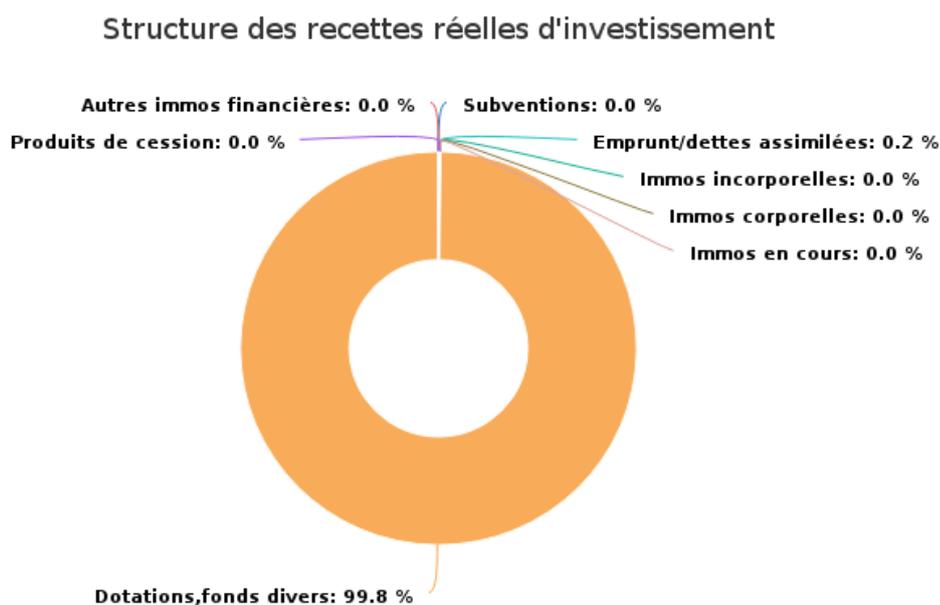
**Le chapitre des opérations d'ordre d'un montant de 2 642.42 € est constitué** des opérations de transfert entre section (chapitre 042). Il comptabilise les dotations aux amortissements des dépenses d'équipement. La dotation aux amortissements consiste à constater en charge, comptablement, la perte de valeur que subissent les immobilisations en raison de l'usure et du temps qui passe mais également de dégager des ressources destinées à les renouveler. *Il trouve sa contrepartie en recettes d'investissement (chapitre 040).*

## 2. Section d'investissement

### 2.1 Les recettes d'investissement

Les recettes d'investissement sont constituées principalement de l'excédent de fonctionnement capitalisé.

Pour l'exercice 2024, les recettes réelles d'investissement s'élèvent à 96 569,77 €, elles étaient de 91 323,37 € en 2023. Elles se décomposent de la façon suivante :



Année	CA 2022	CA 2023	CA 2024	2023-2024 %
Subvention d'investissement	0 €	0 €	0 €	- %
Emprunt et dettes assimilées	300 €	285 €	183,34 €	-35,67 %
Dotations, fonds divers et réserves	99 645,32 €	91 038,37 €	96 386,43 €	5,87 %
<i>Dont 1068</i>	<i>99 645,32 €</i>	<i>91 038,37 €</i>	<i>96 386,43 €</i>	<i>5,87 %</i>
Autres recettes d'investissement	0 €	0 €	0 €	0 %
<b>Total recettes réelles d'investissement</b>	<b>99 945,32 €</b>	<b>91 323,37 €</b>	<b>96 569,77 €</b>	<b>5,74 %</b>
opérations d'ordre	<b>3 734.82 €</b>	<b>3 734.82 €</b>	<b>2 642.42 €</b>	
<b>Total recettes d'investissement</b>	<b>103 680.14 €</b>	<b>95 058.19 €</b>	<b>223 378.20 €</b>	

La somme de 96 386.43 € (**article 1068**) correspond à la part des résultats excédentaires (n-1) de la section de fonctionnement qui vient couvrir en priorité le besoin de financement de la section d'investissement.

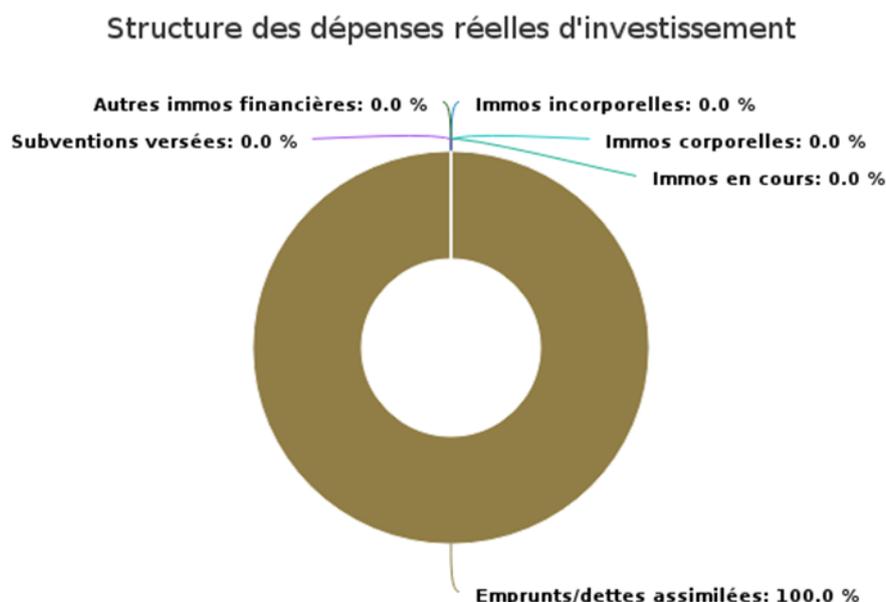
La somme de 183.34 € (**Emprunt et dettes assimilées – chapitre 16**) correspond aux cautions versées par les usagers lors de la délivrance des cartes d'abonnement.

**Le chapitre des opérations d'ordre d'un montant de 2 642.42 € est constitué** des opérations de transfert entre section (chapitre 040). Il est la contrepartie *du chapitre 042 en dépenses de fonctionnement.*

## 2.2 Les dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement enregistrent principalement les immobilisations incorporelles, corporelles, les immobilisations en cours et le remboursement des emprunts.

Pour l'exercice 2024, les dépenses réelles d'investissement s'élèvent à un montant total de 103 371,73 €, elles étaient de 100 406,25 € en 2023.



Année	CA 2022	CA 2023	CA 2024	2023-2024 %
Immobilisations incorporelles	0 €	0 €	0 €	- %
Immobilisations corporelles	0 €	1 011,2 €	0 €	-100 %
Immobilisations en cours	0 €	0 €	0 €	- %
Emprunts et dettes assimilées	95 073,19 €	99 395,05 €	103 371,73 €	4 %
Autres dépenses d'investissement	0 €	0 €	0 €	0 %
<b>Total dépenses d'investissement</b>	<b>95 073,19 €</b>	<b>100 406,25 €</b>	<b>103 371,73 €</b>	<b>2,95 %</b>

Le chapitre 16 (Emprunts et dettes assimilées) enregistre principalement la part du capital versée au titre du loyer financier pour 2024 (107 500 €) au titre du bail emphytéotique administratif conclu par la ville pour la réalisation du parking souterrain et de la halle couverte.

## 3. Résultats de l'exercice et affectation

### 3.1 Résultats de l'exercice

Réalisations de l'exercice	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution
Section de fonctionnement	223 378,20 €	352 152,40 €	128 774,20 €
Section d'investissement	103 371,73 €	99 212,19 €	-4 159,54 €
<b>Total</b>	<b>326 749,93 €</b>	<b>451 364,59 €</b>	<b>124 614,66 €</b>
<b>+</b>			
Résultats antérieurs reportés	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution
Section de fonctionnement	0 €	16 139,87 €	-
Section d'investissement	96 386,43 €	0 €	-
<b>=</b>			
Total réalisations de l'exercice et résultats antérieurs reportés	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution
Section de fonctionnement	223 378,20 €	368 292,27 €	144 914,07 €
Section d'investissement	199 758,16 €	99 212,19 €	-100 545,97 €
<b>+</b>			
Restes à Réaliser	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution
Section de fonctionnement	0 €	0 €	-
Section d'investissement	0 €	0 €	-
<b>=</b>			
Total résultats cumulés	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution
Section de fonctionnement	223 378,20 €	368 292,27 €	144 914,07 €
Section d'investissement	199 758,16 €	99 212,19 €	-100 545,97 €
<b>Total</b>	<b>423 136,36 €</b>	<b>467 504,46 €</b>	<b>44 368,10 €</b>

## 3.2 Affectation définitive des résultats

Affectation des résultats 2023 en 2024	Dépenses	Recettes
<b>Résultat de fonctionnement 2024 disponible à affecter :</b>		<b>144 914.07 €</b>
		
<b>Section d'investissement</b> Au compte 1068 pour la couverture du besoin total de financement de l'investissement		<b>100 545.97 €</b>
<b>Section de fonctionnement</b> Au compte 002 au titre de l'excédent de fonctionnement reporté		<b>44 368.10 €</b>
<hr/>		
<b>Section d'investissement</b> Compte 001 au titre du déficit d'investissement reporté	<b>100 545.97 €</b>	